



Le **maçon** réalise, à partir de directives, l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation. Il intervient dans les secteurs de la construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, travaux de maçonnerie générale, travail de la pierre.

Il participe à l'installation du chantier, organise l'exécution de l'ouvrage, quantifie ses besoins, effectue les implantations et les tracés nécessaires. Il peut réaliser des ouvrages complexes en maçonnerie ou en béton, ou des ouvrages faisant appel à la préfabrication. Pour ce faire, il doit prendre en compte les contraintes liées à la protection de l'environnement, aux dispositions constructives en vigueur et aux procédures qualité de son entreprise.



DIPLÔME

Diplôme d'État de niveau IV délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale



PROGRAMME

→ FORMATION PRATIQUE

- Réalisation d'ouvrages de forme complexe en béton armé
- Réalisation d'enduit ou de motif décoratif sur différents supports (enduit monocouche, gratté, à la chaux, au chanvre, enduit décoratifs, imitation calepinage de pierre, de brique de parement...)
- Étude du plan d'assainissement d'une maison individuelle (raccordement, pose et remblaiement, notion de pente et dénivèlement)
- Réalisation d'un escalier (balancé, rayonnant, hélicoïdal)
- Étude d'un conduit de fumée (insert, poêle, cheminée à foyer ouvert)
- Réalisation d'ouvrages mettant en œuvre de nouveaux matériaux (briques joint mince...)
- Réalisation d'ouvrages complexes avec élément architectonique

→ FORMATION THÉORIQUE

Modules professionnels

- Techniques et procédés de mise en œuvre (installation, implantation ...)
- Analyse d'une situation et recherche d'une solution technique et technologique intégrant la performance énergétique
- Connaissances scientifiques, techniques et réglementaires (isolation, résistance des matériaux, calculs appliqués au métier, lectures de plans, tracés...)
- BIM : manipulation des maquettes numériques et logiciels
- Connaissance du monde professionnel (administratif, juridique et technique)

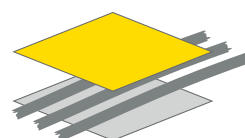
Formation générale

- Mathématiques
- Sciences Physiques et chimiques
- Expression française et ouverture sur le monde
- Expression et communication en langue anglaise



CALENDRIER

- 2 ans en alternance entre l'entreprise et le CFA
- 2 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA





ADMISSION

Titulaires d'un CAP ou d'un Titre Professionnel de niveau V correspondant au métier, après étude du dossier.

Avant l'entrée en formation, la signature d'un Contrat d'Apprentissage ou de Professionnalisation est nécessaire.



PUBLIC

→ Jeunes h/f, âgés de 16 à 30 ans



ENTREPRISES

Toutes les entreprises du bâtiment peuvent être concernées par cette formation (petites, moyennes et grandes entreprises).



RÉMUNÉRATION

→ 1^{ère} année : **1051,38 €/mois** (65 % du coefficient 185*)

→ 2^{ème} année : **1213,13 €/mois** (75 % du coefficient 185*)

*point convention collective bâtiment : 10,66 € au 01/05/2017



NOS FORMATION

- SST Sauveteur Secouriste du Travail
- PRAP Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- R 408 Montage/Utilisation d'échafaudage
- Sensibilisation au risque Amiante



LIEU DE FORMATION

26 avenue du Port du Roy - 33290 Blanquefort



CONTACT

Point Conseil BTP

05 56 35 12 28

contact.btpcfa33@ccca-btp.fr

www.btpcfa-aquitaine.fr

DES RÉSULTATS QUI PARLENT !

✓ **85 %**
TAUX MOYEN DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS

✓ **87 %**
TAUX MOYEN D'INSERTION
PROFESSIONNELLE À 7 MOIS



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Avenir



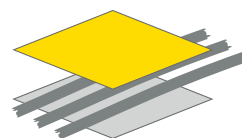
CCCA-BTP
du réseau de l'apprentissage BTP



BTP CFA
AQUITAINE
Association agréée des CFA de BTP-Aquitaine



CERTIBAT
n° FP17401



**BTP CFA
GIRONDE**

Le réseau de l'apprentissage BTP